

TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE

C.A.BEGLAIS

REGLEMENT 2024

ARTICLE 1

Le CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS Tennis de Table organise les **08 et 09 juin 2024** un tournoi **National cat.B** homologué (**Complexe Duhourquet – Rue Marcel Sembat à Bègles 33130**) ouvert aux licenciés FFTT.

ARTICLE 2

16 tableaux sont prévus :

SAMEDI 08 JUIN 2024

- Tableau 1 : Jeunes (benj.min.cad.) M & F max. 799 points
- Tableau 2 : Simples M & F jusqu' à 1399 points
- Tableau 3 : Simples M & F jusqu' à 899 points
- Tableau 4 : Simples M & F jusqu' à 1599 points
- Tableau 5 : Toutes catégories « Handicap » (consolante si l' horaire le permet)
- Tableau 6 : Simples M & F jusqu' à 1099 points
- Tableau 7 : Simples M & F jusqu' à Numéroté 300
- Tableau 8 : Simples M & F jusqu' à 599 points (licences compétitions et loisirs)
- Tableau 9 : « DUO 100 » Maxi 3600 points (somme des pts des 2 joueurs 1 set de 55points, les 4 joueurs se rencontrent en suivant)

DIMANCHE 09 JUIN 2024

- Tableau 10 : Simples M & F jusqu' à 1199 points
- Tableau 11 : Simples M & F jusqu' à Non numéroté
- Tableau 12 : Simples M & F jusqu' à 999 points
- Tableau 13 : Simples M & F jusqu' à 1799 points
- Tableau 14 : Toutes catégories DAMES
- Tableau 15 : Simples M & F Toutes catégories
- Tableau 16 : Doubles M & F (somme des points < 3800 pts)

ARTICLE 3

Une **invitation tournoi été 2024** offerte à chaque participant.

Tableaux 1 Jeunes: lots attribués à chaque vainqueur par catégories d'âge

Le tournoi sera doté de plus de 4600 € de lots pour les divers tableaux, dont 2 200 € en espèces

Remarques : Détail de la dotation voir l'affiche du tournoi

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :

- Poules de 3 ou 4 joueurs si le nombre d'engagés est différent d'un multiple de 3
- 2 qualifiés par poule puis tableau à élimination directe
- Maximum 3 tableaux par joueur le même jour (hors doubles).

Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches autant dans les poules que dans les TED.

La compétition se déroulera sur au moins 24 tables.

Les joueurs seront tenus de présenter leur licence traditionnelle portant la mention « Certificat médical présenté » ou seront munis d'un certificat médical récent autorisant la pratique du Tennis de table « en compétition ».

Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respectant les nombres de points des tableaux.

Respect des règles sanitaires : Tous les participants seront tenu au respect des règles sanitaires légales à la date du tournoi

ARTICLE 5

Les droits d'engagement sont fixés à :

Tableau 1 : 5 euros

Tableaux 2 à 16 : 8 euros ; sauf tableau 14 gratuit

Pour 2 tableaux hors 14, Duo et doubles, 15€, 3 tableaux 21€,

Les engagements sont à adresser par mail : dumonteilphilippe@gmail.com ou au

Tel : 06 80 12 87 56 et devront lui parvenir le 07 Juin au plus tard.

Inscriptions sur place possible jusqu'à 1h30 avant le début du tableau dans la mesure des places disponibles. Arrêt du pointage 15 mn avant le début du tableau, tous les joueurs absent à l'issue du pointage ne pourront participer.

ARTICLE 6

Horaire des tableaux :

SAMEDI 08 JUIN			
Tableau 1 :	10h00	Tableau 2 :	10h00
Tableau 3 :	11h15	Tableau 4 :	12h30
Tableau 5 :	13h30	Tableau 6 :	14h30
Tableau 7 :	16h30	Tableau 8 :	17h30
Tableau 9 :	18h30		

DIMANCHE 09 JUIN			
Tableau 10 :	09h00	Tableau 11 :	10h00
Tableau 12 :	11h00	Tableau 13 :	12h00
Tableau 14 :	13h00	Tableau 15 :	14h00
Tableau 16 :	15h00		

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Une buvette avec sandwichs et boissons sera à la disposition des compétiteurs pendant toute la durée de la compétition.

ARTICLE 7

Une tenue sportive et correcte sera exigée pour chaque participant(e).
Le port de chaussures de sport sera obligatoire pour toute personne, quelle que soit sa fonction, se trouvant dans les aires de jeu.

Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

ARTICLE 8

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Les arbitres seront responsables de la tenue des fiches de partie qu'ils devront ramener à la table du Juge Arbitre le plus rapidement possible à la fin de chaque partie.

En cas de besoin, le Juge Arbitre pourra faire appel à n'importe quel joueur pour arbitrer une partie.

Le Juge Arbitre se réserve la possibilité d'annuler ou de regrouper des tableaux si le nombre d'engagés s'avère insuffisant

ARTICLE 9

Les participants auront la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux par jour seulement (**double et duo cent non compris**).

ARTICLE 10

Le tirage au sort des tableaux aura lieu le jour du tableau, **15 minutes** avant l'heure de début des tableaux, en fonction des joueurs présents par le **JA3 de l'épreuve**.

ARTICLE 11

Le club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs, joueuses et spectateurs.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FTT de leur licence.

Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

ARTICLE 12

Les balles de type plastiques (homologuée ITTF) sont fournies par les joueurs.

ARTICLE 13

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 14

Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

En cas de litige non traité par les articles précédents, le président du CAB Tennis de Table prendra toute décision nécessaire.

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier si nécessaire.

En cas d'écart entre ce règlement et les affiches du tournoi, c'est le règlement qui prévaut.